

REPONSE ECRITE

à la question de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli
sur l'accueil des enfants (bébés) au mois d'août

Renens, le 31 octobre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Lors du Conseil communal du 2 octobre 2014, Mme Elodie Golaz Grilli a posé la question des possibilités d'entrée dans les lieux d'accueil, en raison des rumeurs qui prétendent que l'on accueille des enfants uniquement au mois d'août.

La Municipalité a décidé de répondre par écrit à la présente question étant donné qu'elle contient des chiffres.

Il faut savoir que les lieux d'accueil de la petite enfance collaborent étroitement avec les écoles puisqu'ils sont liés obligatoirement aux cycles scolaires. L'information donnée par Mme Golaz Grilli est donc en partie justifiée, simplement expliquée par ce que l'on pourrait appeler "le principe des vases communicants".

En effet, l'accueil des enfants est organisé selon différents groupes tenant compte de l'âge des enfants. Chacun de ces groupes est soumis à des directives cantonales qui lui sont propres, âge des enfants, taux d'encadrement et équipement en locaux et matériels.

- Les bébés : de la naissance jusqu'à 18-24 mois
- Les trotteurs : de 18-24 mois jusqu'à 30-36 mois
- Les moyens : de 30-36 mois jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire (LOI sur l'enseignement obligatoire – LEO - Art. 57: L'élève commence sa scolarité obligatoire à l'âge de 4 ans révolus au 31 juillet)
- Les UAPE : enfants des 1^{er} et 2^{ème} années Harnos (1^{er} cycle primaire, anciennement écoles enfantines)
- Les APEMS : enfants des 3^{ème} à 8^{ème} Harnos (2^{ème} cycle primaire)

Le moment charnière de l'organisation des lieux d'accueil de la petite enfance est l'entrée à l'école. En effet, au mois d'août, tous les enfants ayant 4 ans révolus jusqu'à un peu moins de 5 ans sont obligatoirement scolarisés. Ils passent donc en UAPE. De ce fait, les groupes des moyens se vident en grande partie, ce qui permet de faire monter des trotteurs, qui à leur tour laissent de la place pour des bébés. Malgré la marge de manœuvre permettant à

un enfant d'être dans un groupe trotteur ou moyen par exemple, les directeur-trice-s n'ont que peu de possibilités d'éviter ces mouvements de groupes. C'est d'ailleurs la quadrature du cercle quand il s'agit de planifier des mois à l'avance ces rotations, surtout quand on sait que l'enclassement scolaire définitif est confirmé au mois de juillet.

Même si dans ces conditions, les places bébés sont disponibles principalement au mois d'août, il y a quand même des places qui sont proposées en cours d'année en raison de divers changements (départs, changements de fréquentation, changement de groupe). Certains sont imprévus, d'autres réfléchis en fonction des besoins pour les fratries ou des âges des enfants. Pour cela un état des lieux est réalisé entre directeur-trice-s plusieurs fois dans l'année pour organiser les passages entre les institutions.

En chiffre cela donne les statistiques suivantes :

Pour le Tournesol (10 places à plein temps) voici le nombre de nouveaux bébés arrivés en:

Août 2013: + 9
Septembre 2013: 0
Octobre 2013: + 1
Novembre 2013: 0
Décembre 2013: 0
Janvier 2014: + 1
Février 2014: 0
Mars 2014: + 1
Avril 2014: + 1
Mai 2014: + 1
Juin 2014: 0
Juillet 2014: 0

Pour la Farandole (5 places à plein temps) voici le nombre de nouveaux bébés arrivés en:

Juillet 2013: 0
Août 2013: + 5
Septembre 2013: +1
Octobre 2013 : + 0
Novembre 2013: 0
Décembre 2013: +1
Janvier 2014: +2
Février 2014: 0
Mars 2014: 0
Avril 2014: +1
Juin 2014: +1

Au-delà des chiffres et de l'organisation scolaire, il n'y a que 15 places bébés (plein temps) dans les structures communales de Renens représentant environ 25 bébés à temps partiel, auxquels on peut ajouter environ 7 places (plein temps) de la garderie des Baumettes qui fait partie du réseau d'accueil Renens-Crissier et qui sont à disposition des Renonais. Proportionnellement au nombre d'enfants, soit 364 bébés de la naissance à 18 mois et 118 bébés entre 18 et 24 mois au 31.12.2013, il est impossible de satisfaire toutes les demandes.

Fort de ce constat, la Direction de la Sécurité sociale, en collaboration avec la Direction de la garderie Farandole a étudié la possibilité d'augmenter sa capacité d'accueil, dans les locaux actuels. Grâce à des aménagements et une réorganisation transversale entre les différents groupes, il a été rendu possible d'ouvrir un nouveau groupe bébés à temps partiel, soit pour le matin, midi et sieste. Cette nouvelle proposition d'agrandissement du nombre d'accueil des bébés figurent dans le budget communal 2015, dans l'attente de la validation de celui-ci par le Conseil communal.

En complément des places en garderie, l'accueil familial de jour permet à de nombreuses familles de trouver des solutions complémentaires.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité considère avoir ainsi répondu à la question de Mme la conseillère communale Elodie Golaz Grilli relative à l'accueil des enfants (bébés) au mois d'août dans les structures d'accueil de la petite enfance de Renens.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON